



**SÉANCE ORDINAIRE MENSUELLE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLAIRE
LE LUNDI 6 MAI 2024**

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024;**
- 4. DOSSIER(S) — ADMINISTRATION :**
 - 4.1. Résolution autorisant le coût de location de la salle Alfred Gagnon – Année 2024;
 - 4.2. Barreau du Québec – Dispense de la souscription au Fonds d'assurance responsabilité;
 - 4.3. Résolution d'octroi pour la vérification des registres comptables – Année 2024;
 - 4.4. Adoption du règlement numéro 2024-744 accordant une subvention à un organisme de promotion industrielle;
 - 4.5. Octroi de contrat pour le remplacement de la fournaise au 35, rue de l'Église;
 - 4.6. Autorisation d'approprier, à même l'excédent de fonctionnement non affecté de l'année 2023, une somme de 69 \$ devant servir d'excédent de fonctionnement accumulé affecté « Vente de terrain développement Chabot »;
 - 4.7. Autorisation d'approprier, à même l'excédent de fonctionnement non affecté de l'année 2023, une somme de 673 287 \$ devant servir d'excédent de fonctionnement accumulé affecté « Vente de terrain développement Érablière »;
 - 4.8. Autorisation d'approprier, à même l'excédent de fonctionnement non affecté de l'année 2023, une somme de 11 211 \$ devant servir d'excédent de fonctionnement accumulé affecté « Projets spéciaux » suite à la redistribution des revenus du Parc éolien ;
 - 4.9. Autorisation d'approprier à même l'excédent de fonctionnement non affecté de la Municipalité une somme de 20 000 \$ devant servir d'excédent de fonctionnement accumulé affecté « Fêtes du 200^e anniversaire de la Municipalité »;
 - 4.10. Autorisation d'approprier, à même l'excédent de fonctionnement non affecté de l'année 2023 une somme de 6 560 \$ devant servir d'excédent de fonctionnement accumulé affecté « loisirs » suite au revenu provenant de l'entente intermunicipale en loisirs;
 - 4.11. Autorisation d'approprier, à même l'excédent de fonctionnement non affecté de l'année 2023, une somme de 29 261 \$ devant servir d'excédent de fonctionnement accumulé affecté « Aqueduc et égout »;
 - 4.12. Autorisation d'approprier, à même l'excédent de fonctionnement non affecté de l'année 2023, une somme de 59 741 \$ devant servir d'excédent de fonctionnement accumulé affecté « Opération du bureau SAAQ »;
 - 4.13. Offre de services – Conception et réalisation du journal Le Bavard;
 - 4.14. Demande d'autorisation d'approprier une somme de 5 011,48 \$ à même l'excédent de fonctionnement non affecté pour l'achat d'un nouveau système téléphonique;
 - 4.15. Remplacement d'un membre du comité Santé et sécurité au travail;
 - 4.16. Adoption du programme de prévention en santé et sécurité au travail – Années 2024 et 2025;
- 5. DOSSIER (S) — SERVICES PUBLICS :**
 - 5.1. Octroi du contrat pour un mandat de contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre de la réfection d'un ponceau sur le chemin de la rivière Etchemin;
 - 5.2. Adoption du règlement numéro 2024-745 permettant la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux et abrogeant le règlement 2020-693;
 - 5.3. Adoption du schéma de couverture de risques en sécurité incendie – MRC de Bellechasse;
 - 5.4. Demande au ministère des Transports afin de modifier la limite de vitesse dans la rue de l'Église;
- 6. DOSSIER(S) – AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT :**
 - 6.1. Dépôt aux membres du conseil du procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 8 avril 2024;
 - 6.2. Adoption du deuxième projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) concernant le bâtiment principal sis au 32, boulevard Bégin;
 - 6.3. Adoption du règlement numéro 2024-742 visant la citation de l'église;
 - 6.4. Adoption du deuxième projet de règlement numéro 2024-743 modifiant le règlement de zonage numéro 2004-506 afin de modifier les articles 102, 113 et 122;
 - 6.5. Cession d'une partie de l'ancienne emprise du chemin de la Rivière-Etchemin;

7. DOSSIER(S) — LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :

- 7.1 Suivi des comités;
- 7.2 Demande d'utilisation du parc Eugène-Prévost lors des Fêtes du 200^e anniversaire de la municipalité ;
- 7.3 Demande d'autorisation – Permis de réunion pour le tournoi de balle – Balle rapide Bellechasse inc. du 7 au 9 juin 2024;
- 7.4 Autorisation à présenter une demande de don de modules de parc à l'ESPACE Chaudière-Appalaches;

8. DOSSIER(S) — AUTRES :

- 8.1. Documents d'information;
- 8.2. Affaires MRC de Bellechasse;
- 8.3. Reconnaissance de l'apport des personnes handicapées dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées;

9. Approbation des comptes ;

10. Lecture de la correspondance :

- 10.1 MSP - Réponse demande de révision;

11. Affaires nouvelles :

- 11.1 Fondation Le Rayon d'Espoir de la MRC de Bellechasse – Demande de commandite et autorisation – Marche de Solidarité 5^e édition ;
- 11.2 Demande de commandite – Chorale de Sainte-Claire – Souper spectacle;
- 11.3 Invitation spéciale – Souper annuel de Radio Bellechasse-Etchemins;
- 11.4 Corps de Cadets de la Marine royale canadienne de Bellechasse et la Ligue navale succursale St-Anselme -Souper à la chandelle du 25 mai 2024;
- 11.5 Motion de remerciement à M. Simon Roy;

12. Période de questions des citoyens;

13. Levée de la séance.

Le directeur général/greffier-trésorier, Louis-Philippe Caron